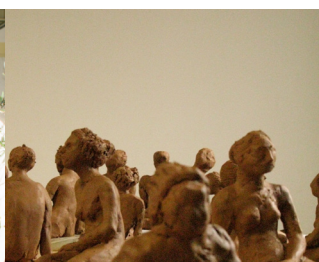




LYCÉE SAINT VINCENT DE PAUL

26, Bd Amiral Mouchez 76600 Le Havre - 02 35 25 07 18



Mise À Niveau en Arts Appliqués

Qualités requises

L'élève candidat est un passionné. C'est un visuel. Il est curieux du monde de l'image. Il est patient, minutieux, voire perfectionniste.

33 heures de cours hebdomadaire

Enseignement général :

Sciences humaines et techniques d'expression 2 h

Mathématiques appliquées 1 h

Sciences physiques appliquées 1 h

Anglais 2 h

Enseignement artistique fondamental :

Expression plastique, dessin, volume, couleur, 10 h

Arts, techniques et civilisation 3 h

Enseignement d'art appliqué :

Composition d'art appliqué et technologie 8 h

Modes conventionnels de représentation 3 h

Travaux et études pratiques 3 h

L'année de Mise à Niveau en Arts Appliqués s'adresse aux lauréats de toutes les séries de baccalauréat désirant accéder, par la suite, aux sections de technicien supérieur des arts appliqués ou aux préparations des accès aux écoles supérieures d'arts appliqués. Créativité, rigueur, curiosité d'esprit, culture artistique, sont les qualités requises des candidats, ainsi qu'une aptitude à communiquer et à argumenter.

OBJECTIFS

Cette année d'étude permet aux étudiants de découvrir l'environnement artistique contemporain et les problématiques esthétiques et techniques s'y rapportant. Elle initie à une démarche méthodologique spécifique aux Arts Appliqués.

Par l'exploration des trois domaines des arts appliqués (- Design de communication - Design de produit - Design de l'environnement) l'étudiant pourra choisir celui qui lui correspond le mieux.

DÉBOUCHÉS / POURSUITE DES ÉTUDES

À l'issue de cette année scolaire, l'étudiant peut se présenter dans l'une des différentes écoles d'Arts Appliqués proposant une formation de technicien supérieur en Communication visuelle, Design de Produit ou Design d'environnement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien pour être admis en cycle préparatoire. Seuls les élèves titulaires d'un Baccalauréat Technologique STI Arts Appliqués sont dispensés de ce cycle et peuvent accéder directement en première année de Technicien Supérieur.

ADMISSION

L'admission est décidée après examen du dossier. Inscription et saisie des voeux sur le site : www.admission-postbac.fr dans l'établissement d'origine. Plusieurs étapes d'inscription sont prévues jusqu'au mois de juillet de l'année en cours.